

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION SPÉCIALE

DATE : Le jeudi 8 août 2019 à 16 h
À la salle du conseil du Centre opérationnel de TransAqua, à Riverview

SONT PRÉSENTS : Michel Desjardins, secrétaire (président intérimaire)
Jennifer Dingman, trésorière
Chanel Michaud, commissaire
Yves Gagnon, commissaire (par téléconférence)
Kevin Rice, directeur général

SONT ABSENTS : David Muir, président
Bryan Inglis, commissaire

1. Remarques du président et approbation de l'ordre du jour

Le président intérimaire ouvre la réunion publique.

Motion :

Il est proposé que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

Proposée par : Yves Gagnon

Appuyée par : Jennifer Dingman

MOTION ADOPTÉE

2. Approbation du procès-verbal

Aucun

3. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun

4. Ordre du jour par consentement

Aucun

5. Observations des commissaires

Aucune

6. Affaires

6.1 Attribution du contrat des fondations du bâtiment de la phase 3B du projet de mise à niveau des ITEU

Motion : Il est proposé que la Commission :

1. Approuve les tarifs négociés avec OSCO Concrete NB Ltd pour l'approvisionnement en béton des fondations du bâtiment de la phase 3B du projet au montant de **193 500 \$** (hors TVH), étant entendu que certains des articles sont étiquetés à l'unité et que le prix final sera déterminé après les mesures sur le terrain
2. Approuve le contrat pour le coffrage et la finition du béton à Lancor Concrete Contractors Ltd. au montant de **575 000 \$** (hors TVH)
3. Approuve le contrat pour l'armature du béton à Harris Rebar au montant de 179 000 \$ (hors TVH)
4. Autorise le directeur général à administrer ces contrats et à faire les paiements correspondants.

Proposée par : Chanel Michaud

Appuyée par : Jennifer Dingman

MOTION ADOPTÉE

6.2 Contrat de suppression de l'imperméabilisation du canal de dérivation du clarificateur secondaire

Motion : Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Water Blasting Services pour la suppression de l'imperméabilisation du canal de

dérivation du clarificateur secondaire d'un montant total de 120 000 \$ (hors TVH) et que la Commission autorise le directeur général à administrer ce contrat et à faire les paiements correspondants

Proposée par : Jennifer Dingman

Appuyée par : Chanel Michaud

MOTION ADOPTÉE

7. Examen des questions ne faisant pas partie de l'ordre du jour par consentement

Aucune

8. Points supplémentaires

Aucun

9. Points découlant de la réunion privée

Aucun

10. Éléments d'information

Aucun

11. Levée de séance

Par consensus des commissaires présents, il a été convenu de lever la séance de la réunion publique.

La séance est levée à 16 h 15

Prochaine réunion : le 15 août 2019